Nous, Citoyens !



André FOURCADE

Né à Couladère - canton de Cazères -
Responsable du Bureau d'étude
d'une entreprise de Travaux Publics

Candidat aux élections législatives de mars 1993
8e circonscription.

Imprégné de convictions plus humaines que politiques, croyant à la générosité du citoyen et attristé par le constat d'échec économique et humain de notre Comminges, **je déclare mon investissement pour être un lien efficace et sincère entre les citoyens et les pouvoirs publics.**

La population de Toulouse est passée de 140 000 habitants en 1981 à 368 000 en 1990 au détriment de nos cantons. Nos enfants déplacés de leur lieu d'origine ont perdu un peu de leur patrimoine sentimental et de leur identité, valeurs isolées n'ayant pas cour dans un monde dense, urbain et solitaire. J'ai personnellement vécu cette situation qui permet difficilement l'accès à la vie publique si ce n'est par le biais d'une association " Les Amis du Sud-Ouest " que j'ai créée en Haute-Savoie en 1981.

Je propose des mesures pour ne pas poursuivre dans une situation d'alternance et d'opposition permanente où le citoyen est anesthésié par des groupes politiques préfabriqués dont les représentants ne sont que la " copie carbone " de leurs chefs. Faut-il une grande catastrophe (Elf, Boussens) pour réunir les responsables des différents partis ?

Dans la perspective des élections municipales de 1995, nous devons **dépolitiser nos Mairies** afin d'encourager toute initiative privée et ainsi combler le gouffre qui existe entre citoyens et pouvoirs publics. A l'image de nos ainés, qu'ils aient été Radicaux, SFIO, RP, n'agissons plus sans concertation **pour éviter que le citoyen ne soit mis devant le fait accompli.**

Finances et Vie Sociale

- Pour une meilleure gestion des dépenses publiques
Les subventions doivent être utilisées pour les **besoins primordiaux des citoyens** - infrastructure d'assainissement (collectif ou individuel), adductions (gaz si possible), minimum sanitaire pour ceux qui en sont encore démunis - sans pour autant vendre une image de marque politique par le biais de panneaux financés par nos contributions.

- Pour la vitalité de nos communes
Nos chefs-lieu de cantons, avec leurs syndicats intercommunaux (transports scolaires, facilités de cantines...) ont pris beaucoup de vie à nos communes, la plus grave étant la fermeture des **écoles.**
Pour la survie de nos campagnes, une priorité d'action devra être donnée à la **réouverture** de celles-ci par la concertation et la volonté des élus.

- Pour le développement de l'emploi
Des actions d'implantation de PMI - PME doivent être menées en concertation avec la Chambre de Commerce, la Mairie de Toulouse, le Conseil Régional et le Conseil Général ; ceci par ordre d'urgence en considérant la notion prioritaire de " **bassins d'emploi** " par cantons et en tenant compte du pourcentage des **jeunes concernés**.
J'approuve toute proposition complémentaire évidente : allègement des charges, partage du travail, temps partiel, apprentissage des jeunes pour une prestation de qualité qui tend à disparaître. Il est **urgent** de définir des règles pour **décomprimer les villes** et rééquilibrer la distribution des entreprises et industries. Par exemple, en 92 et 93 la Météo et Air Inter accueillent 1000 familles à Toulouse, alors que cette implantation dans certains de nos cantons aurait pû les **revitaliser**.

- Pour la cellule familiale et l'éducation
La cellule familiale est la **base** de l'éducation. Elle sensibilise aux valeurs sûres que sont l'intégrité et la morale : savoir que l'on n'enseigne pas ce que l'on sait mais ce que l'on est. Pour encourager les mariages, il faut éliminer les incohérences fiscales.

- Pour nos aînés parfois seuls
Nous devons tout mettre en œuvre pour le maintien à domicile. Par manque d'information beaucoup d'aides **(suite au verso)**

Brigitte
BONNET-VINCENT

Cugnaux
Directeur communication
Suppléante



de la CRAM peuvent ne pas être utilisées.
Hormis les handicapés, nous avons un grand nombre de personnes à **mobilité réduite**. Je propose donc d'organiser des **services réguliers d'assistance** et de transport (courses hebdomadaires, consultations médicales, optiques, dentaires etc.) soit en utilisant les structures existantes (transports scolaires), soit en prenant des dispositions communales appropriées. Il faut créer une **permanence téléphonique** d'assistance matérielle pour des petits services qui peuvent pallier à de gros tracas : ampoule grillée, lunettes cassées, bouteille de gaz à changer, papiers à remplir...

Dans un esprit de **confort de vie**, le canton doit avoir une volonté permanente de rendre un peu de commerce et d'artisanat (même si le local n'a pas de vitrine). Tout est modulable et l'exonération d'une taxe professionnelle est de loin préférable à l'indemnisation d'un chômeur.
Retraite : Pour **libérer des emplois**, une nouvelle législation doit régir les départs à la retraite au choix des salariés sans qu'il y ait obligation d'une durée fixe de cotisation.

- Pour les jeunes dans la vie locale
Pour dynamiser les villages, il faut encourager la participation des jeunes dans les conseils municipaux afin qu'ils contribuent activement à l'avenir de la vie locale. Il est également souhaitable qu'ils siègent dans des commissions cantonales.

Cadre de vie

- Pour la Nature, la Chasse, la Pêche et l'Environnement
Riverain depuis toujours de notre chère Garonne, dans un cadre végétal et animal trés fourni, héritier d'une sensibilité particulière, j'ai créé un camping à la ferme afin que les vacanciers partagent ces privilèges que nous nous devons de sauvegarder.
Dans le même esprit, il convient également de préserver cette rare passion que représente pour certains d'entre nous, la nature avec toutes ses activités de promenades, cueillette, chasse, pêche. D'ailleurs il faut créer des commissions cantonales composées de pêcheurs, chasseurs et écologistes. Leur rôle sera d'étudier tous les projets du canton afin de limiter les risques d'erreurs parfois dramatiques.
- Pour la survie du gibier, pourquoi ne pas envisager ponctuellement des cultures plutôt que des jachères ?
- Pour éviter les concentrations importantes de dêchets apportés par les zones industrielles, il est impératif que les défenseurs de l'environnement interviennent dans la politique locale.
- Pour notre cadre de vie, qui n'est pas un produit de luxe, les végétaux et les plantes supportent depuis janvier 92 une TVA à 18,6 %. Je propose de la ramener au taux de 5,5 % pour voir refleurir quelques balcons.

Nous devons aussi sensibiliser nos enfants à ces problèmes par des initiatives pédagogiques - étude des animaux et végétaux - tant à l'école qu'en milieu naturel.

- Pour préserver la libre circulation
Avec l'aval des communes riveraines, l'autoroute A64, payante à l'entrée de Toulouse, doit prochainement être construite sur l'actuelle RN 117 nous privant ainsi d'une circulation gratuite jusqu'à Toulouse. Ce projet est trés préjudiciable pour le budget des personnes travaillant à Toulouse et l'empruntant journellement.

Agriculture, Commerce et Artisanat

- Pour une polyculture de qualité
Il est inconcevable de geler des terres aussi fertiles ; il faut **encourager** les petits producteurs car notre terre a toujours nourri nos campagnes ; en période de guerre, nos villes s'y approvisionnaient. Quant serait-il aujourd'hui ?
Pour régénérer une polyculture de qualité, nous devons instaurer un **statut d'artisan rural** et rétablir la liberté d'autonomie d'action et de commercialisation (foires, marchès locaux etc.).

- Pour faciliter le développement du commerce et de l'artisanat
Il faut **libérer** l'activité **du carcan** administratif : une grosse société peut se payer des structures comptables alors qu'un artisan ou petit commerçant n'en a plus les moyens.
Simplifier, forfaitiser, c'est **faciliter l'embauche**.
Afin de **valoriser** ces petits commerces, artisans et prestataires de services sinistrés par les grandes surfaces, tout devra être fait pour promouvoir le **professionnalisme** et la **qualité**.

Vie publique

- Pour la démocratisation des collectivités locales
Pour les municipales de 1995, nous devons **ouvrir nos mairies** qui souvent ne représentent que 20 à 30 % des opinions de la population. Pour cela, un maximum d'énergies doivent être suscitées pour **réunir des esprits généreux** et de bon sens (participation des femmes et des jeunes, création d'associations afin de **susciter des candidatures** aux prochaines élections).
Le **pouvoir** des conseillers municipaux doit être **renforcé** car il est fréquent que seul le maire intervienne dans des décisions importantes (POS, permis de construire...). De même, pour qu'un plus grand nombre de **compétences bénéficie à la collectivité**, il paraît indispensable de limiter le nombre de renouvellement des mandats.
A l'occasion de l'arrivée d'un nouveau maire, des dispositions peuvent être envisagées afin que le maire sortant assure une période de transition durant laquelle il effectuera le transfert des affaires passées et en cours.
Pour le plus grand **intérêt de la collectivité**, le conseil municipal se doit aussi d'informer ses administrés, de façon systématique et régulière, des activités et principales décisions par affichage et bulletin d'**information**.

Pour une démocratie "au concret"

Par un **nouveau regard**,une orientation nouvelle doit être prise sur la base de **concertations** entre citoyens, élus et pouvoirs publics. C'est, en effet, le seul moyen de trouver un compromis entre la politique de consommation et la politique d'administration.
Si la cohabitation fait perdre 2 ans à la France, nos cantons, quant à eux, n'ont pas les moyens de le supporter.

Sachant ce que nous voulons pour nous mêmes et nos enfants, il importe que nous affirmions **ce dimanche** notre volonté d'**œuvrer ensemble**.
C'est en notre capacité humaine que je crois, en notre **capacité à nous prendre en charge** ; c'est l'espoir de notre Comminges !

A trés bientôt,
Cordialement.

André FOURCADE